

INTRODUCTION

Le cours de l'Isère est orienté généralement du nord-est vers le sud-ouest. Elle se redresse par trois fois vers le nord-ouest par un tracé " en baïonnette ". Dotée d'un débit puissant de 360 m³/s, la rivière, au sein des Alpes, est une suite de trouées énormes, que prolonge une vaste dépression dans le bas Dauphiné, le tout étant relié par des cluses géantes, chaque fois que les eaux tranchent les massifs dans la direction du nord-ouest.

Les Alpes du Nord sont un des secteurs les plus favorisés de la chaîne, malgré l'ampleur et l'altitude des masses montagneuses. Sans occulter les contraintes de la montagne (pente, altitude, froid, neige, glace), la présence en leur sein d'un extraordinaire couloir ou golfe de plaine, qui prend le nom de Combe de Savoie puis de Grésivaudan permet une circulation qui semble se jouer des chaînes de montagne et des massifs.

D'amont en aval, l'Isère est d'abord une profonde vallée, dominée par des crêtes qui frôlent les 3000 mètres. Puis, la vallée de l'Isère moyenne traverse le large couloir du Sillon alpin, qui permet une circulation aisée. En aval de Grenoble, la large vallée intérieure s'ouvre vers le Rhône par une cluse, avenue rectiligne, large et plane. Enfin, dans sa partie aval, la vallée forme le sillon de la basse Isère qui file en droite ligne sur le Rhône.

Chaque morceau de cette vallée, plus ou moins large, présente des atouts particuliers: la Tarentaise, la Combe de Savoie, le Grésivaudan, la basse Isère ont des sols propices à l'établissement des hommes.

Comment cet espace géographique s'est-il romanisé ? L'influence romaine dans la vallée de l'Isère a pénétré

par deux voies : d'abord le couloir rhodanien, à partir de la Gaule du Sud ; puis, à cette romanisation précoce a succédé la conquête par Rome des cols, à l'époque d'Auguste. C'est alors seulement, dans une deuxième phase, que la haute vallée fut intégrée au monde romain. A côté de la province de Gaule narbonnaise, dont la cité de Vienne regroupe au nord-est les Allobroges, les Romains intègrent les Ceutrons, installés dans la haute vallée, d'abord dans le secteur militaire puis dans la province des Alpes Grées.

La vallée de l'Isère ne formait pas une unité pour les Romains, puisque deux entités administratives et politiques se la partageaient à la fin du Ier siècle ap. J.-C. : la cité de Vienne, dans la province de Narbonnaise et la province des Alpes Grées.

Ainsi la romanisation de la vallée s'est effectuée progressivement, à des rythmes différents selon les secteurs de la vallée, à partir de pôles de romanisation différents, la cité de Vienne et la vallée du Rhône d'un côté, l'Italie du Nord et les cols alpestres, d'autre part.

Le rôle de la vallée, en tant qu'axe de pénétration important pour les influences méditerranéennes, s'est effectué en deux temps. Ces deux étapes déterminent les caractères de l'espace étudié.

Les Romains s'adaptent aux conditions naturelles qu'ils rencontrent au moment de la conquête.

Les axes de circulation et les sites, souvent occupés, pour les plus importants d'entre eux, aux époques précédentes, sont mis en valeur. L'exploitation des ressources naturelles et la mise en valeur du pays à partir du Ier siècle av. J.-C. entraînent l'aménagement de routes et l'organisation politique de la haute vallée, sous les Julio-Claudiens avec le passage du district militaire à la province des Alpes Grées.

L'exploitation romaine de la montagne est accomplie sous le contrôle des procurateurs équestres, particulièrement connus grâce aux inscriptions de la

haute vallée, autour d'Aime. Une de ces inscriptions, de l'année 74 ap. J.-C., commémore la délimitation par Vespasien des limites du territoire entre les Viennois et les Ceutrons.

Au Haut-Empire, les Romains développent l'infrastructure routière et les stations du quarantième des Gaules.

Un des effets essentiels de la présence romaine dans le paysage est le développement de villes et d'agglomérations secondaires, connues par des mentions épigraphiques ou par l'archéologie. On peut tenter d'en déterminer les fonctions, d'établir une typologie de ces agglomérations, à condition de préciser des critères de différenciation et de hiérarchisation des paysages urbains.

Les habitants de la vallée mettent aussi en valeur les terres : les structures agraires et la vie rurale se développent dans le Sillon alpin. La Combe de Savoie et le Grésivaudan surtout, de même que la basse vallée, ont livré des vestiges nombreux de *villae* qui permettent de dégager les caractères d'un peuplement agricole de bordure de rivière. L'exploitation des carrières, des mines, l'utilisation de la rivière pour le commerce enrichissent une bourgeoisie commerçante et un artisanat qui côtoient des élites sociales, composées de grandes familles qui exercent des fonctions politiques importantes dans la cité de Vienne. Si les couches sociales inférieures sont peu connues par l'épigraphie, on peut discerner des caractères sociaux différents selon les secteurs de la vallée : aux régions agricoles et commerciales (Combe de Savoie et Grésivaudan), s'opposent le secteur stratégique de la haute vallée, où le contrôle politique par les Romains est prépondérant, et des espaces " périphériques ", plus à l'écart des grands courants d'échanges, comme le Royans ou la basse vallée, sauf au confluent avec le Rhône, davantage tourné vers les échanges rhodaniens entre Valence et Vienne.

Les coutumes religieuses, tout comme les vestiges

artistiques, montrent que, par la vallée de l'Isère, pénètrent au Haut-Empire le culte impérial, mais aussi les religions de l'Asie. Les divinités indigènes sont assimilées aux divinités du panthéon romain et les mosaïques retrouvées dans certaines *villae* imitent l'art romain, par l'intermédiaire d'artistes venus d'Italie ou de la vallée du Rhône.

Si la religion et l'art sont des facteurs d'uniformité de la vallée, l'approche de l'espace fluvial, très étendu, doit être différenciée; le territoire de la vallée peut être abordé de plusieurs manières (3).

La nature de l'espace varie:

- l'espace de type agricole avec le réseau des *villae* présentes surtout dans la Combe de Savoie, le Grésivaudan et la basse vallée;

- l'infrastructure routière privilégie les voies principales en provenance des cols : depuis le col du Petit-Saint-Bernard jusqu'à Arbin ; la route du Mont-Genèvre à Vienne qui coupe la vallée de l'Isère à Grenoble, fait de la ville un élément essentiel du commerce de la vallée;

- l'espace de type politique : ainsi le *territorium* de la cité d'Aime, dans lequel la tribu des *Ceutrones* a été rattachée, comme pour de nombreuses tribus alpestres, au moment de la conquête par les Romains (4), se distingue du territoire juridique de la fin du Ier siècle ap. J.-C., celui des Alpes Grées, qui a été probablement beaucoup plus vaste que la zone d'influence économique de la ville, à l'instar des cités des Alpes romaines.

Dans cette étude, il convient de poser le problème

3. La notion de territoire pose celle des limites. Il semble illusoire de vouloir définir des " limites " à l'espace étudié et il faudra le démontrer. Nous suivons pour cela les analyses de Ph. Leveau, " La question du territoire et les sciences de l'Antiquité : la géographie historique, son évolution de la topographie à l'analyse de l'espace, " *REA*, 1984, 1, 4, p. 85-115. Ph. Leveau, " *Territorium urbis*. Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives, " *REA*, 1993, 3-4, p. 459-471.

4. U. Laffi, " L'organizzazione dei distretti alpini dopo la conquista, " *Atti, la Valle d'Aosta*, p. 62-78; U. Laffi, *Adtributio e contributio : problemi del sistema politico-amministrativo dello Stato romano*, Pise, 1966.

des " limites " des " territoires " de l'espace étudié. Les confins sont ici liés au milieu naturel de montagne et recouvrent plus volontiers, lorsqu'ils sont mentionnés (⁵), des querelles d'alpages ou de tribus que des limites administratives (⁶).

La problématique essentielle de cette recherche concerne la notion d'espace, de territoire, dans un milieu naturel de vallée entourée de hautes montagnes; l'incertitude est fonction de la fréquence des témoignages épigraphiques et archéologiques, qui dépendent eux-mêmes du hasard des découvertes et de la densité de l'implantation romaine.

L'espace de la rivière est analysé en relation avec l'organisation administrative, politique du territoire; avec la mise en valeur des ressources et de l'économie; avec l'occupation du sol, le peuplement et l'organisation sociale; avec les aspects religieux et culturels, afin de mesurer les apports romains dans un milieu " indigène "...

⁵. *CIL*, XII, 113.

⁶. G. Walser, *Via per Alpes Graias, Historia*, 48, Stuttgart, 1986, p. 20; B. Rémy, *Inscriptions latines de Haute-Savoie*, Seynod, 1995, p. 108-111.